



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

LANCEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU

Montréal, le 5 avril 2018 – L'Office de consultation publique de Montréal lance aujourd'hui la consultation publique sur l'avenir du parc Jean-Drapeau. Celle-ci permettra une réflexion citoyenne sur la vision, les valeurs et les orientations qui devront guider l'aménagement et le développement du parc sur un horizon de 10 ans. Cette démarche permettra de recueillir l'opinion des Montréalais et Montréalaises ainsi que des autres utilisateurs du parc en amont de l'élaboration du prochain Plan directeur d'aménagement et de développement du parc.

L'Office débute cette démarche participative par l'annonce des dates des séances publiques d'information, la mise en ligne de la documentation préparée par la Société du parc Jean-Drapeau et par la diffusion d'un premier questionnaire en ligne. La consultation culminera par l'audition des opinions à la fin du mois de septembre.

Plusieurs autres activités de consultation, en personne ou en ligne, s'ajouteront durant les prochains mois. Le détail de ces activités sera annoncé lors de la séance d'information du 24 avril : « Nous y présenterons une démarche élaborée qui permet des modes de participation divers dans la continuité des nouvelles pratiques élaborées par l'OCPM où les méthodes innovantes viennent s'ajouter à la démarche traditionnelle. Ce que nous proposons vise à faciliter l'expression citoyenne et à rendre le processus vraiment exhaustif et accessible » a déclaré Dominique Ollivier, présidente.

Lors de la soirée d'information, les représentants de la Société du parc Jean-Drapeau feront la présentation de l'état des lieux et des enjeux auxquels le parc fait face. La présentation sera suivie d'une période de questions du public. Cette séance sera diffusée en direct sur ocpm.qc.ca et sur Facebook (@officedeconsultationpubliquedemontreal).

Séance d'information :

24 avril 2018, 19 h

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

475, boul. de Maisonneuve Est (métro Berri-UQAM)

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Halte-Garderie gratuite offerte sur place

L'OCPM propose aussi au public un premier exercice de participation en ligne sous forme de questionnaire d'introduction à la consultation. Les citoyens intéressés par le parc Jean-Drapeau y sont invités à énoncer leur vision quant à la vocation du parc et à marquer leurs priorités. Consulter le questionnaire : <https://goo.gl/kA4ymd>.

Toute l'information sur cette consultation est disponible sur le site Internet de l'Office au ocpm.qc.ca/parcjeandrapeau et peut aussi se trouver aux bureaux de l'Office au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414.

L'OCPM est un organisme indépendant qui réalise les mandats de consultation publique qui lui sont confiés par le conseil municipal ou le comité exécutif de la Ville de Montréal. Ces consultations publiques servent à recueillir l'opinion des citoyens, surtout sur des projets qui relèvent des compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire, mais elles peuvent aussi s'étendre à tout projet soumis par le comité exécutif ou le conseil municipal. L'OCPM a été créé tout spécialement pour que certaines consultations publiques soient menées par une entité neutre. Les rapports de consultation de l'OCPM incluent toujours une analyse des préoccupations citoyennes ainsi que des recommandations spécifiques pour guider les décisions publiques. L'Office a aussi le mandat de proposer des règles afin d'assurer la mise en place de mécanismes de consultation crédibles, transparents et efficaces à Montréal.

– 30 –

Renseignements:

Anik Pouliot

b. 514 872-3568

c. 514 743-9369

communications@ocpm.qc.ca